

Auteurs: Cécile de Puydt, Liliane Reichmann, Andreas Heinz, Georges Steffgen  
Publication périodique | Décembre 2013

50 ANS | STATEC

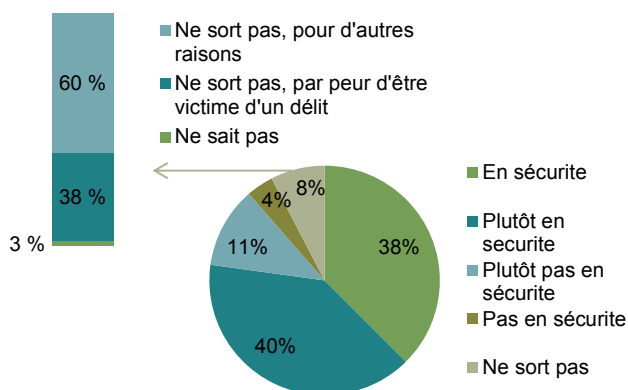
Institut national de la statistique et des études économiques

Cette publication présente les résultats de l'enquête sur la sécurité réalisée courant 2013 au Luxembourg. L'exploitation des résultats est réalisée conjointement par le STATEC et l'Université du Luxembourg/INSIDE (Integrative Research Unit on Social and Individual Development). L'enquête pose différentes questions concernant la perception par les résidents du niveau de sécurité dans leur voisinage, leurs craintes quant à différents délits, mais également leur satisfaction par rapport au travail de la police et de la justice. Les mesures de précaution comme des alarmes ou des portes sécurisées font également partie des sujets traités. Pour finir, on se penchera sur la proportion d'incidents qui font effectivement l'objet d'une plainte auprès de la police.

### 80% des résidents se sentent en sécurité ou plutôt en sécurité lorsqu'ils marchent seuls dans leur quartier de résidence après la tombée de la nuit

Lorsque l'on demande aux résidents s'ils se sentent en sécurité lorsqu'ils marchent seuls dans leur quartier de résidence après la tombée de la nuit, on apprend que 40% d'entre eux se sentent en sécurité et un autre 40% se sentent plutôt en sécurité. 15% des résidents déclarent ne pas se sentir en sécurité.

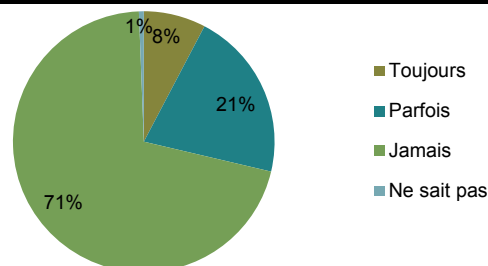
Graphique 1 : Sentiments de sécurité lors de sorties, seul(e)s, après la tombée de la nuit, 2013 (en %)



Source : STATEC - Enquête sur la sécurité ; N.B. : La somme des proportions peut ne pas atteindre 100 % en raison des arrondis.

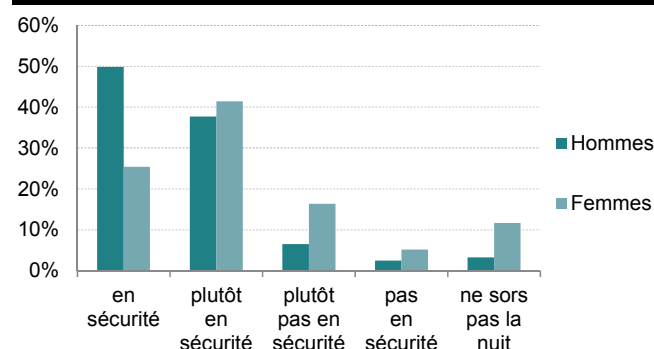
8% des résidents ne sortent pas après la tombée de la nuit. Parmi les personnes ne sortant pas la nuit, 38% expliquent ce comportement par la peur d'être victime d'un délit. Pour les personnes effectuant des sorties après la tombée de la nuit, il leur a été demandé si elles avaient tendance à éviter certains endroits lors de ces sorties pour limiter le risque d'être victime d'un délit. 30% des résidents adoptent ce type de comportement en évitant effectivement certains endroits lors de leurs sorties nocturnes.

Graphique 2 : Tendance à éviter certains lieux la nuit par crainte d'être victime d'un délit, 2013 (en %)



Source : STATEC - Enquête sur la sécurité ; N.B. : seules les personnes qui sortent après la tombée de la nuit sont considérées

Graphique 3 : Sentiment de sécurité le soir dans le quartier de résidence, en fonction du sexe, 2013 (en %)



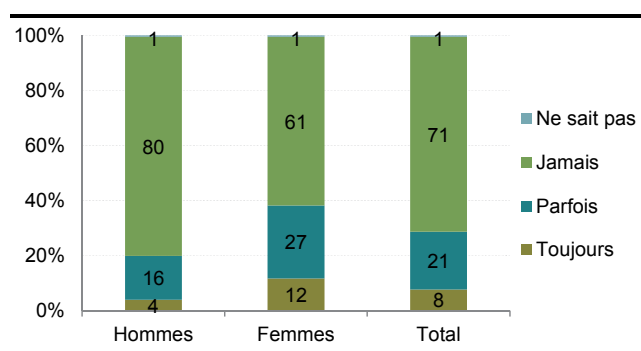
Source : STATEC - Enquête sur la sécurité

### Les hommes ont un sentiment de sécurité plus marqué que les femmes

Alors que 50% des hommes disent se sentir « en sécurité » et 38% « plutôt en sécurité », seuls 25% des femmes se sentent « en sécurité » contre 41% « plutôt en sécurité ». Moins de 10% des répondants disent ne

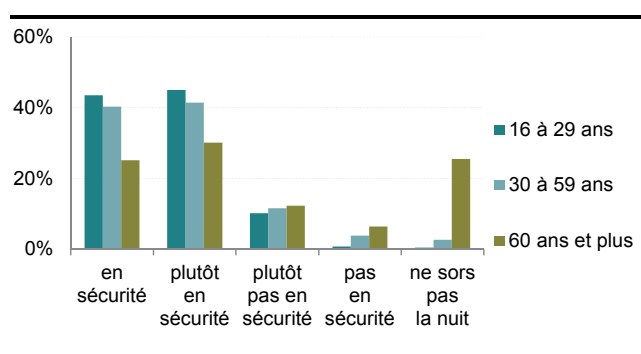
pas se sentir en sécurité le soir dans leur quartier de résidence. Parmi les personnes ne sortant pas après la tombée de la nuit, la raison invoquée change également en fonction du sexe : 20% des hommes déclarent ne pas sortir pour cause d'insécurité, contre 43% des femmes. Lors de leur sorties nocturnes, les hommes sont moins nombreux que les femmes à éviter certains lieux de peur d'être victime d'un délit. En effet, alors qu'au total 20% des hommes évitent toujours ou parfois certains endroits, 39% des femmes disent en faire de même.

**Graphique 4 : Tendances à éviter certains lieux la nuit par crainte d'être victime d'un délit, en fonction du sexe, 2013 (en %)**



Source : STATEC - Enquête sur la sécurité

**Graphique 5 : Tendances à éviter certains lieux la nuit par crainte d'être victime d'un délit, en fonction de l'âge, 2013 (en %)**



Source : STATEC - Enquête sur la sécurité

## Le sentiment de sécurité est lié à l'âge

Des différences existent aussi en fonction de l'âge : les personnes âgées se sentent moins en sécurité que les plus jeunes. Alors que plus de 40% des 16-29 ans et 30-59 ans se sentent en sécurité dans leur voisinage après la tombée de la nuit, cela vaut pour seulement 25% des plus de 60 ans. À l'autre extrême, alors que moins d'un pourcent des jeunes de 16 à 29 ans ne se sent pas en sécurité, plus de 6% des plus de 60 ans déclarent ne pas se sentir en sécurité après la tombée de la nuit dans leur voisinage.

La différence de comportement entre les groupes d'âge est nette : on observe que 3% des personnes de moins de 60 ans ne sortent pas de chez elles le soir, contre 25% des plus de 60 ans.

## De manière générale, 70% des résidents trouvent que la criminalité au Luxembourg a augmenté au cours de ces 5 dernières années

Près de 70% des résidents considèrent que la criminalité au Luxembourg a progressé au cours de ces cinq dernières années, 23% pensent que le niveau de criminalité est resté le même. Enfin, seul 2% des résidents disent que la criminalité a reculé.

**Tableau 1 : Sentiments des résidents concernant les attaques physiques, terroristes et le harcèlement sexuel, 2013 (en %)**

	Agression physique	Attaque terroriste	Harcèlement sexuel
Pas du tout inquiet	38.8	56.7	61.9
Un peu inquiet	43.2	31.9	26.9
Assez inquiet	11.6	5.5	5.6
Très inquiet	5.9	5.6	4.9
Ne sait pas	0.5	0.3	0.7

Source : STATEC - Enquête sur la sécurité

Différentes questions ont également été posées afin de connaître les craintes des résidents par rapport au risque d'agression physique, d'attaque terroriste et de harcèlement sexuel.

Près de 60% des personnes ne craignent aucune attaque terroriste au Luxembourg. 62% des résidents n'appréhendent pas d'être victime de harcèlement sexuel. Pour finir, 40% des résidents ne craignent pas d'être agressés physiquement par un inconnu.

**Tableau 2 : Sentiments des résidents concernant les risques d'attaque physique, selon le sexe, 2013 (en %)**

	Hommes	Femmes	Total
Pas du tout inquiet	51.8	26.0	38.8
Un peu inquiet	36.3	50.1	43.2
Assez inquiet	7.6	15.6	11.6
Très inquiet	3.9	7.9	5.9
Ne sait pas	0.5	0.5	0.5

Source : STATEC - Enquête sur la sécurité

Concernant les agressions physiques, une différence existe entre les hommes et les femmes : alors que 52% des hommes disent ne pas craindre d'attaque physique, seules 26% des femmes en pensent autant. 66% des femmes sont en effet un peu ou assez inquiètes d'une éventuelle agression physique (contre 44% des hommes).

Les personnes âgées sont plus inquiètes concernant les agressions physiques que les personnes plus jeunes. En effet, 12% des personnes âgées de 60 ans et plus sont très inquiètes d'une potentielle agression physique, contre 5% des 30 à 59 ans et 3% des 16 à 29 ans. À l'opposé, 33% des plus de 60 ans ne sont pas du tout inquiètes en ce qui concerne le risque d'agression physique, alors que les 16 à 29 ans et les 30 à 59 ans sont respectivement 38% et 41% à ne pas s'inquiéter de ces risques.

**Tableau 3 : Sentiments des résidents concernant les risques d'agression physique, selon l'âge, 2013 (en %)**

	16 à 29 ans	30 à 59 ans	60 ans et +	Total
Pas du tout inquiet	38.3	41.4	33.2	38.8
Un peu inquiet	47.9	43.8	37.2	43.2
Assez inquiet	10.7	10.3	15.7	11.6
Très inquiet	2.9	4.5	12.1	5.6
Ne sait pas	0.3	0.1	1.8	0.5

Source : STATEC - Enquête sur la sécurité

### Les victimes de délits se sentent plus vulnérables

Près de 70% des résidents considèrent qu'il est très ou plutôt improbable qu'ils soient victimes d'un cambriolage au cours des 12 mois suivant l'enquête. Les personnes ayant été victimes d'un cambriolage ou d'une tentative de cambriolage sont moins optimistes : 47% des personnes victimes d'un cambriolage et 42% des personnes victimes d'une tentative de cambriolage trouvent improbable l'idée d'un cambriolage dans les 12 prochains mois.

**Tableau 4 : Sentiments des résidents concernant les risques de cambriolage, en fonction d'en avoir été victime, ou non, entre 2008 et 2013 (en %)**

	Très improbable	Plutôt improbable	Assez probable	Très probable	Ne sait pas
<b>Cambriolage</b>					
déjà victime Oui	10.6	36.2	34.1	19.1	0.0
Non	17.9	51.5	23.9	5.2	1.5
<b>Tentative de cambriolage</b>					
déjà victime Oui	8.3	33.9	38.3	19.5	0.0
Non	18.1	51.6	23.6	5.2	1.5
<b>Total</b>	<b>17.2</b>	<b>50.0</b>	<b>25.0</b>	<b>6.5</b>	<b>1.4</b>

Source : STATEC - Enquête sur la sécurité

**Tableau 5 : Sentiments des résidents concernant les risques de vol avec et sans violence, en fonction d'en avoir, ou non, été victime entre 2008 et 2013 (en %)**

	Très improbable	Plutôt improbable	Assez probable	Très probable	Ne sait pas
<b>Vol avec violence</b>					
déjà victime Oui	9.2	38.3	36.7	13.3	2.5
Non	21.7	47.8	23.5	5.4	1.6
<b>Total</b>	<b>21.2</b>	<b>47.4</b>	<b>24.0</b>	<b>5.7</b>	<b>1.7</b>
<b>Vol sans violence</b>					
déjà victime Oui	5.2	30.1	54.3	10.4	0.0
Non	13.9	44.0	31.7	9.1	1.2
<b>Total</b>	<b>12.8</b>	<b>42.2</b>	<b>34.6</b>	<b>9.3</b>	<b>1.0</b>

Source : STATEC - Enquête sur la sécurité

On retrouve les mêmes résultats concernant les vols avec violence : 69% des résidents pensent qu'il est improbable qu'ils soient victimes de vol avec violence, contre 47% des personnes ayant été victime de vol avec violence au cours de ces 5 dernières années. Concernant les vols sans violence, 65% des personnes trouvent improbable d'en être victime au cours des 12 prochains mois. Si on ne considère que les victimes de vols sans violence au cours des 5 dernières années, seuls 35% trouvent ce scénario improbable.

### 18% des ménages possèdent à la fois une alarme et une porte blindée ou équipée de serrure spéciale

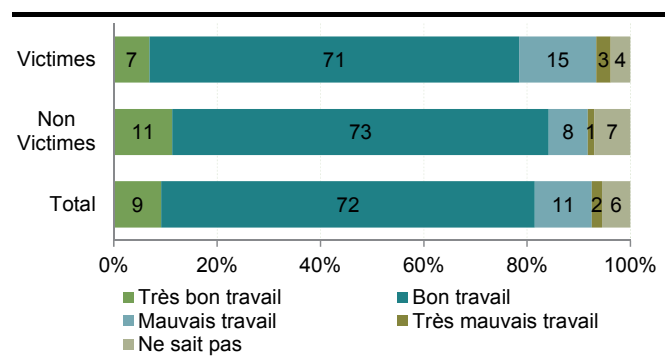
Un quart des résidents possèdent une alarme. 56% des logements sont équipés de portes blindées ou équipées de serrures spéciales. Deux tiers des résidents ayant une serrure spéciale ou une porte blindée les ont installées. Parmi elles, 15% ont réalisé l'installation suite à un cambriolage, 20% l'ont fait parce qu'une connaissance a été victime d'un cambriolage. Les 65% restants ont réalisés cette installation par simple précaution.

6% des résidents possèdent une arme à feu (1% refus de répondre). Parmi les possesseurs d'armes, près d'un tiers (28% - dont 5% travaillent à la police ou à l'armée) utilisent leur arme pour la prévention et la protection contre les délits.

### Les résidents ont plutôt une image positive du travail de la police et de la justice grand-ducale

De manière générale, les résidents considèrent que la police grand-ducale réalise du bon, voir du très bon travail. Moins de 15% des répondants qualifient le travail de la police comme « mauvais » ou « très mauvais ». Les personnes ayant été victimes d'au moins un type d'incident au cours des 5 années précédant l'enquête ont tendance à évaluer le travail de la police un peu moins bien que les personnes n'ayant pas été victimes. Aucune tendance n'apparaît entre le jugement de la police et l'âge.

**Graphique 6 : Satisfaction par rapport au travail de la police en 2013, en fonction d'avoir été victime<sup>1</sup>, ou non, entre 2008 et 2013 (en %)**



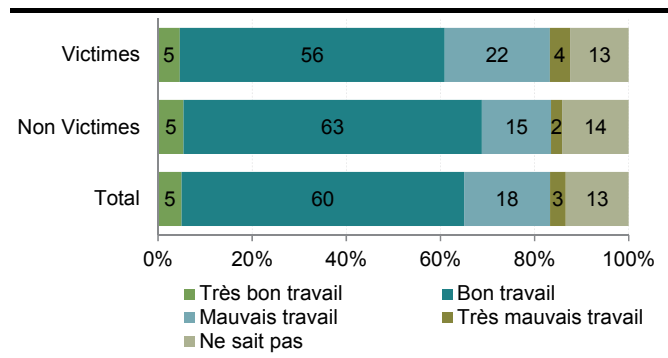
Source : STATEC - Enquête sur la sécurité

La justice est également bien perçue par les résidents, mais moins bien que la police que les répondants aient été victime ou non d'un délit au cours des 5 années ayant précédé l'enquête. Plus de 60% d'entre eux (61%

<sup>1</sup> On considère comme victime toute personnes ayant subi entre 2008 et 2013 au moins un délit parmi les suivants : vols avec et sans violence, violences physiques et sexuelles, cambriolages et tentatives de cambriolage, vol de et dans une voiture, vol de deux roues, fraude à la carte bancaire, fraude à la consommation et pots-de-vin.

des victimes et 68% des non-victimes) considèrent le travail de la justice comme bon ou très bon. Les indécis concernant la question de satisfaction avec la justice sont assez nombreux : on retrouve en effet 14% de non-victimes et 13% de victimes n'ayant pas d'avis sur la question.

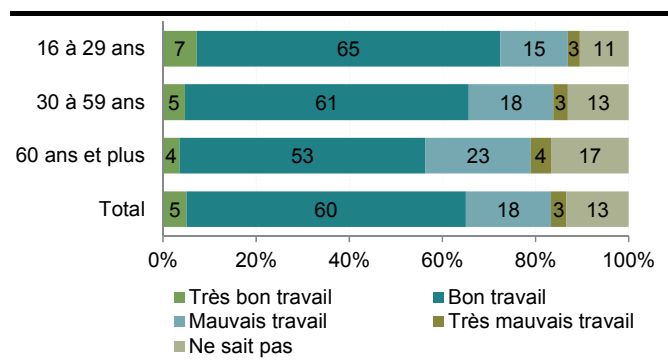
**Graphique 7 : Satisfaction par rapport au travail de la justice en 2013, en fonction d'avoir été victime, ou non, entre 2008 et 2013 (en %)**



Source : STATEC - Enquête sur la sécurité

La perception de la justice évolue avec l'âge, les plus jeunes sont en effet plus optimistes que les plus âgés. 72% des 16 à 29 ans trouvent que la justice fait du bon, voir du très bon travail, contre 66% des 30 à 59 ans et 57% des plus de 60 ans.

**Graphique 8 : Satisfaction par rapport au travail de la justice en 2013, en fonction de l'âge, 2013 (en %)**



Source : STATEC - Enquête sur la sécurité

## 10% des vols de voiture et 25% des cambriolages ne sont pas déclarés à la police

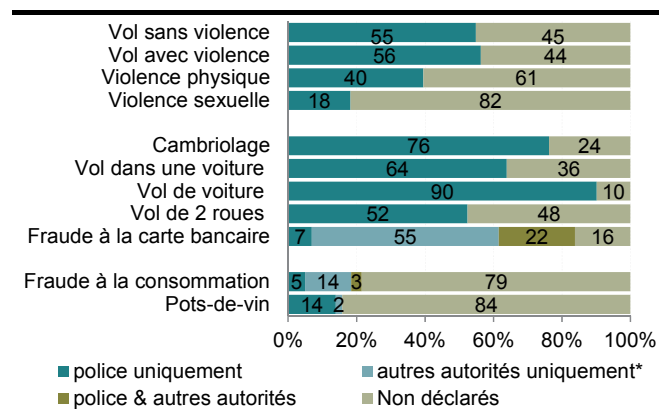
Dans l'enquête sur la sécurité au Grand-Duché de Luxembourg, on récolte les données concernant les délits dont les résidents ont été victimes, qu'ils aient ou non fait l'objet d'une plainte auprès de la police ou d'une autre autorité compétente. Il est donc intéressant de se pencher sur la proportion des délits qui ont effectivement été déclarés.

Plus de la moitié des vols avec et sans violence sont déclarés à la police (respectivement 55% et 56%). La police reçoit des plaintes pour 40% des cas de violence physique. Finalement, moins de 20% des cas de violences sexuelles font l'objet d'une plainte auprès de la police.

Les vols de voitures et les cambriolages sont les délits qui sont le plus souvent déclarés à la police : 90% des vols et 76% des cambriolages déclarés par les résidents dans notre enquête ont également fait l'objet d'une plainte à la police. Les vols de biens dans les voitures et les vols de deux roues sont moins souvent déclarés, respectivement 65% et 52% d'entre eux sont en effet déclarés à la police.

Pour les trois derniers types de délits repris par notre enquête, plusieurs autorités peuvent être contactées. Ainsi, 7% des cas de fraude à la carte bancaire sont déclarés uniquement à la police, 55% sont déclarés auprès d'une banque ou d'une autre institution financière et 22% sont déclarés aux deux types d'autorité. Au final, seuls 16% des cas de fraude à la carte bancaire rapportés dans notre enquête ne sont pas déclarés. Pour les cas de fraude à la consommation et de pots-de-vin, respectivement 79% et 84% des cas rapportés dans l'enquête ne font l'objet d'aucune plainte.

**Graphique 9 : Part des délits rapportés à la police ou à une autre autorité, par type de délit, 2013 (en %)**



Source : STATEC - Enquête sur la sécurité ; N.B. : \*Pour les fraudes à la carte bancaire, les autres autorités comprennent les institutions financières et les banques